

Paris, le 12 juin 2023 à 8 heures.

**MISE EN LIGNE DU PRIX D'EXERCICE  
DE LA CINQUIEME PERIODE D'EXERCICE DES BSA 2022**

La société ADOMOS (la « Société ») rappelle que la cinquième période d'exercice des bons de souscription d'actions (« BSA ») attachés aux nouvelles actions émises le 3 juin 2022 débute lundi 12 juin 2023 à l'ouverture du marché et se terminera vendredi 30 juin 2023 à la clôture du marché (la « Cinquième période d'exercice »).

La Société annonce avoir mis en ligne sur son site internet (<https://www.adomos.com/bourse>) sous la rubrique « Tableau de suivi d'exercice des BSA 2022 », le prix d'exercice des BSA correspondant à la Cinquième période d'exercice.

Comme indiqué dans le communiqué de presse de la Société du 9 mai 2022, le prix d'exercice des BSA est égal au cours moyen pondéré par les volumes constaté au cours des cinq (5) jours de bourse précédant immédiatement la date d'ouverture de la période d'exercice diminué d'une décote de 10%. Pour la Cinquième période d'exercice, cette moyenne ressort avec ladite décote à 0,00014 €.

**Par conséquent, le prix d'exercice des BSA pour la Cinquième période d'exercice est de 0,00014 €.**

La Société rappelle aux porteurs de BSA qu'ils pourront exercer, au prix qui sera déterminé dans les conditions rappelées ci-dessus, tout ou partie de leurs BSA à chacune des prochaines périodes d'exercice, savoir :

- Sixième Période : du 11 septembre 2023 au 29 septembre 2023 ;
- Septième Période : du 8 décembre 2023 au 29 décembre 2023.

*ADOMOS (ALADO, code ISIN FR0013247244), est un intervenant majeur de la distribution par Internet d'immobilier d'investissement locatif à destination du particulier.*

[www.adomos.com/bourse](http://www.adomos.com/bourse)

Contact société : [adomos@adomos.com](mailto:adomos@adomos.com)

Contact agence : [adomos@aelium.fr](mailto:adomos@aelium.fr)